

RECRUTE

UN.E RÉGISSEUR.SE GÉNÉRAL.E SPECTACLE

Pour la Direction des Affaires Culturelles - Service spectacle vivant
À temps complet

Cadre d'emplois des techniciens territoriaux (cat. B) – Grade de technicien

Titulaire ou Contractuel de droit public en contrat à durée déterminée de 12 mois à 36 mois

Limitrophe des départements de l'Aveyron et du Cantal, la Communauté de Communes du Grand-Figeac est un territoire disposant d'un environnement préservé, d'une économie dynamique et d'un patrimoine remarquable.

Maillon structurant essentiel du territoire, le Grand-Figeac met en œuvre de très nombreuses compétences allant de la culture, à la santé, en passant par la voirie, le développement économique, la petite enfance et l'aménagement du territoire. Riche de 232 agents, la Collectivité accompagne et mobilise chaque jour les acteurs du territoire par les différentes politiques mises en œuvre.

Vous aussi, venez apporter vos compétences professionnelles et participez à ce travail collectif dans un cadre propice à l'épanouissement professionnel et familial.

Les services culturels du Grand-Figeac – l'Astrolabe – déploient une programmation culturelle dans les domaines du spectacle vivant, du cinéma et de la lecture publique pour l'ensemble du territoire du Grand-Figeac.

Dans le cadre de sa politique culturelle, le Grand-Figeac assure la gestion et la régie techniques des manifestations (40 équipes accueillies pour 60 représentations par année), établissements culturels et d'un parc de matériel dédié (matériel de scène et de projection, parc de véhicules).

Le.la régisseur.euse général.e fait partie de l'équipe du spectacle vivant, qui compte 6 personnes. Iel encadre un régisseur assistant et une équipe d'intermittents du spectacle contractuels.

Auprès de la Direction de la culture et du patrimoine et sous l'autorité du responsable du service spectacle vivant, vous préparerez, organiserez et coordonnerez l'exploitation technique des programmations, établissements et équipements culturels communautaires.

Missions principales du poste

- Préparer, adapter, planifier, organiser et mettre en œuvre la régie technique des manifestations communautaires. Assurer la faisabilité, le suivi et la mise en œuvre des fiches techniques contractuelles pour la saison de spectacles.
- Participer à l'élaboration des budgets techniques et au suivi des dépenses.
- Encadrer l'exploitation technique des établissements culturels communautaires, assurer la maîtrise de risques.
- Coordonner le suivi et la maintenance réglementaire du parc de matériel scénique et des équipements culturels communautaires.

Activités liées au poste

- Exploitation des spectacles de la saison culturelle de l'Astrolabe
- Maîtrise du fonctionnement et de l'exploitation du matériel scénique. Contrôle et maintenance.
Analyse de la possibilité d'accueil d'un spectacle après étude de la fiche technique.
Concertation et négociation avec les responsables techniques des compagnies.
Analyse et chiffrage des besoins techniques, matériels et humains.
Gestion des plannings d'activités.
Accueil technique des régisseurs de compagnies.
Montage et démontage des spectacles.
Demandes d'arrêtés municipaux.
Chargement, transport et déchargement du matériel scénique.
- Hygiène et sécurité
- Connaissance et application de la réglementation E.R.P.
Élaboration des contraintes liées à la sécurité lors de l'accueil d'un spectacle.
Définition et application des consignes de mise en sécurité lors d'événements.
Vérification des procès-verbaux de réaction au feu des décors.
Supervision des activités mises en œuvre dans les salles culturelles communautaires (visa technique relatifs à l'occupation des salles par des tiers).
- Budget
- Gestion du budget consommables.
Gestion du budget location et entretien/réparation du matériel scénique.
Élaboration et suivi en lien avec le chef de service spectacle vivant du budget embauches.

Profil recherché

- **Compétences / Connaissances requises :**

- Expérience significative dans l'encadrement technique et l'exploitation des équipements culturels, notamment ceux relevant du spectacle vivant.
- Habilitations et formations requises par l'exploitation d'équipements culturels et d'établissements recevant du public (électricité BRH1V, travail en hauteur, SSIAP).
- Connaissances des dispositifs techniques et maîtrise du vocabulaire (lumière spectacle et pupitres, sonorisation et consoles son analogiques et numériques, pratiques plateau et sécurité, projection vidéo)
- Maîtrise de l'outil informatique et de la bureautique.
- Bonne condition physique.

- **Qualifications personnelles :**

- Connaissance du milieu artistique, du spectacle vivant et du milieu technique.
- Capacités d'encadrement, solides aptitudes relationnelles et pédagogiques.
- Sens de l'accueil, goût pour le contact, ouverture d'esprit.
- Autonomie et capacité à rendre compte.
- Sens du travail en équipe et en transversalité.
- Esprit d'initiative et sens de l'organisation.

Contraintes du poste

- Déplacements réguliers sur l'ensemble du territoire du Grand-Figeac.
- Horaires décalés, travail régulier le week-end et en soirée.
- Permis B obligatoire

Conditions

- Recrutement titulaire ou sur contrat de droit public de 12 à 36 mois
- Poste à temps complet, basé à FIGEAC, à pourvoir au 1^{er} octobre 2024
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + avantages sociaux (titres-restaurant, participation mutuelle, CNAS)

Envoi des candidatures

Dossier de candidature (lettre de motivation et CV) à adresser par mail à ressources.humaines@grand-figeac.fr ou par courrier à Monsieur Vincent LABARTHE, Président du Grand-Figeac, 2 rue Germain Petitjean, 46100 FIGEAC **jusqu'au 11 juillet 2024.**

Après présélection sur dossier de candidature, un entretien avec le jury de recrutement sera proposé aux personnes retenues.

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.